



Mon employeur preleve ma mutuelle sans adhesion

Par **horta**, le **25/11/2013** à **12:13**

bonjour ,rn
mon employeur me prélève la mutuelle sans m'avoir fait signer mon adhésion. De plus il me menace de me virer en se plaignant de mon travail alors qu'il ne respecte pas les conditions de mon contrat à savoir : il calcul le temps à faire pour telle tache mais je ne dispose jamais de mes 35 heures par semaine pour exécuter correctement mon travail . est ce que je peux exiger de la part de mon employeur de me laisser"faire" mon nombre d'heure .merci

Par **moisse**, le **25/11/2013** à **15:34**

Bonjour,rn
S'il s'agit d'une mutuelle de groupe avec participation de l'employeur au financement, il n'a pas besoin de votre accord, votre adhésion est obligatoire.rn
L'usage est toutefois de faire remplir un questionnaire de situation.rn
Pour le reste je n'ai pas compris.